

Confidentiel

DANS LES COULISSES DU MÉTIER DE REPRÉSENTANT SYNDICAL

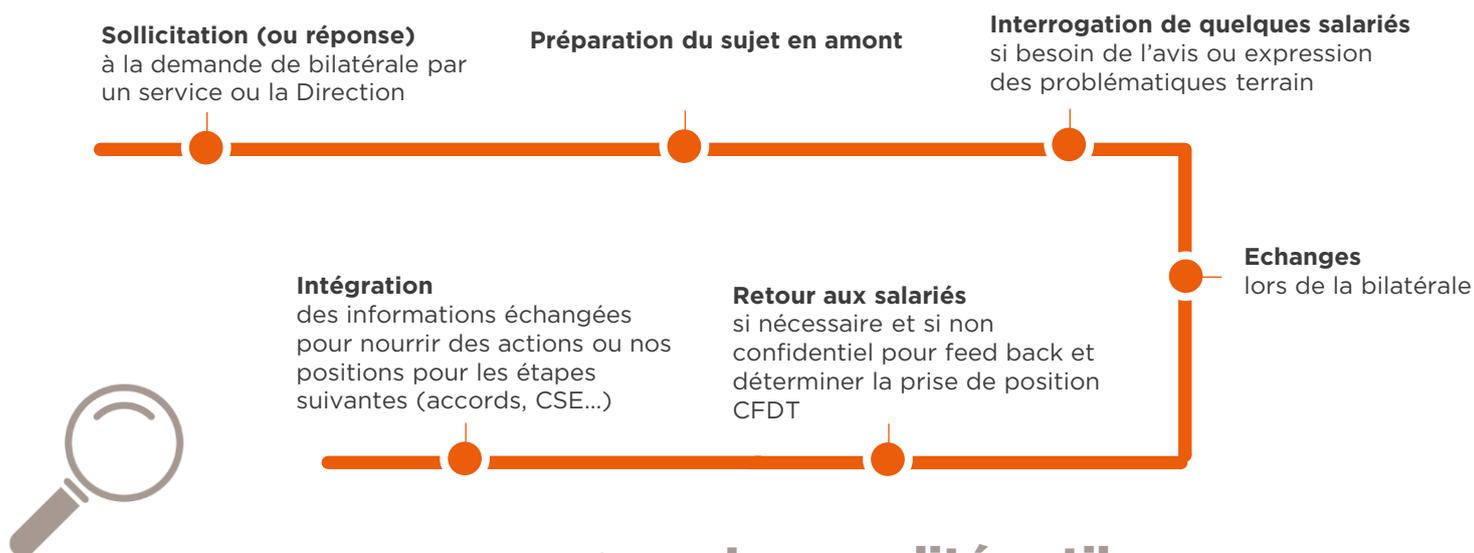


#3 LES BILATÉRALES

Les bilatérales ce sont des réunions ponctuelles ou régulières tenues entre la direction de l'entité (ou de l'un de ses services) et une organisation syndicale pour traiter de sujets spécifiques. Ces réunions peuvent être à l'initiative de chacune des parties en fonction du motif : préparation d'un dossier CSE, prise de pouls de l'activité du service, remontées terrain qui interpellent, analyse de cas personnels de salariés, expression de nos revendications etc...

Ces bilatérales constituent des moments importants permettant à vos élus CFDT de pouvoir être force de proposition et de revendications au service des adhérents et des salariés.

Les principales étapes



Les qualités utiles

déployées par nos élus et représentants syndicaux

Écoute | **Diplomatie** | **Expertise**
Force de persuasion | **Analyse**



Françoise CHOLON

Déléguée Syndicale GBS Energies

LE MOT DU REPRÉSENTANT CFDT

Cette instance permet souvent de créer un climat de confiance utile à un vrai partage d'informations. Nous pouvons évoquer des cas individuels en prenant le temps de développer nos arguments.

EN ORANGE
TA VIE CHANGE !